



Altercation dans un collège: un élève mis en examen pour "tentative de meurtre"

(), (AFP) -

Un élève de 13 ans atteint de troubles autistiques a été mis en examen pour "tentative de meurtre" après avoir menacé un camarade avec un couteau à bout rond dans un collège de l'Eure, a indiqué vendredi le procureur d'Evreux.

Une altercation est intervenue lundi entre deux garçons de 13 ans au collège de Grand Bourgtheroulde (Eure), durant laquelle un adolescent a mordu l'autre, a expliqué à l'AFP le procureur Rémi Coutin, confirmant une information de Paris Normandie.

L'enfant mordu a alors été emmené dans le bureau du conseiller principal d'éducation (CPE) pour relater ce qui s'était passé, a poursuivi le procureur.

L'autre enfant, qui était avec des surveillants, est parvenu à leur échapper et à se rendre à la cantine où il s'est emparé d'un couteau. Il s'est ensuite rendu dans le bureau du CPE et s'est précipité "vers son camarade avec le couteau à la main en criant +je vais te tuer !+", a ajouté Rémi Coutin.

Après avoir réussi à "agripper" son camarade, il a été "désarmé" puis "maîtrisé" par le CPE et deux surveillants. Les gendarmes ont été prévenus et les deux mineurs ont été transportés au centre hospitalier d'Elbeuf pour examen, toujours selon le procureur.

L'auteur des menaces "souffre de troubles autistiques selon l'expert psychiatre auquel il a été présenté", a-t-il précisé. Il a été placé en garde à vue mardi puis mis en examen pour "tentative de meurtre sur mineur" et placé sous contrôle judiciaire.

L'enfant agressé "présente des traces de griffure au cou, sans qu'on puisse dire de façon certaine si ces traces ont été provoquées par le couteau ou par les ongles de son agresseur", a indiqué M. Coutin. Une incapacité totale de travail (ITT) de cinq jours lui a été délivrée.

Afp le 13 févr. 26 à 13 14.

